



*Voir aussi le texte de Rousseau le droit naturel  
Voir aussi sur le site : la Prudence*

*Psaume 119*

*La détresse et l'angoisse m'atteignent:  
Tes commandements font mes délices  
Tes préceptes sont éternellement justes:  
Donne-moi l'intelligence, pour que je vive*

Saint-Thomas d'Aquin

**L'homme est libre** : sans quoi conseils, exhortations, préceptes, interdictions, récompenses et châtiments seraient vains. Pour mettre en évidence cette liberté, on doit remarquer que certains êtres agissent sans discernement comme la pierre qui tombe, et il en est aussi de tous les êtres privés du pouvoir de connaître. D'autres, comme les animaux, agissent par un discernement, mais qui n'est pas libre. En voyant le loup, la brebis juge bon de fuir, mais par un discernement naturel et libre, car ce discernement est l'expression d'un instinct naturel. Il en va de même pour tout discernement chez les animaux. Mais l'homme agit par jugement, car c'est par le pouvoir de connaître qu'il estime devoir fuir ou poursuivre une chose. Et comme un tel jugement n'est pas l'effet d'un instinct naturel, mais un acte qui procède de la raison, l'homme agit par un jugement libre qui le rend capable de diversifier son action.

Introduire

La question de la liberté de l'homme est l'une de celles qui ont préoccupé la philosophie, mais c'est surtout au Moyen âge qu'elle est affirmée comme un « donné ». Platon est moins préoccupé de liberté que de justice. Il n'y a aucun livre dans lequel il s'emploie à établir l'essence de la liberté (*la République* porte sur la question de la justice). Parce qu'il voit l'homme sous l'angle de la loi ou des Lois d'abord, et écouter est un acte de la raison. surtout sous l'angle du Bien. Thomas d'Aquin ne se demande pas si l'homme est libre. Il l'affirme d'emblée, comme un fait avéré. Mais ce qu'il veut établir, c'est l'évidence de cette liberté, et sa nature. La liberté humaine est l'exercice d'un jugement de connaissance, un jugement appréciatif, un jugement qui est un acte de la raison. La liberté humaine ne se conçoit que dans ce cadre : l'homme est libre parce qu'il est raisonnable, et l'exercice de sa liberté est un exercice rationnel. Raison et liberté sont indissociables l'une de l'autre.

Alors que Rousseau affirme ce paradoxe que « l'homme est libre et partout il est dans les fers », Thomas d'Aquin affirme que l'homme est libre sans aucune restriction. Et le premier argument qu'il invoque est que c'est parce qu'il est libre qu'il peut écouter conseils et exhortations (ou refuser de les écouter), préceptes, interdictions, autrement dit qu'il peut admettre ce qui fonde l'univers de la morale. Car la morale est d'abord un ensemble d'interdits : tu ne feras pas d'idoles, tu ne tueras, tu ne convoiteras pas. Mais aussi un ensemble d'obligations : « Un seul Dieu tu adoreras », en particulier les récompenses et les châtiments, conséquences d'actes bons ou mauvais. Sans cette liberté, l'univers de la justice reflétée par la grande distribution de la récompense pour le bien qu'on a fait et le châtiment pour des actes criminels n'existerait tout simplement pas. Alors que nous avons tendance aujourd'hui à considérer que conseils, exhortations, préceptes, interdictions, récompenses et châtiments, sont des entraves à notre liberté, pour Thomas, si l'homme ne peut écouter tout cela, il ne peut être libre. Le conseil est en effet un don de l'Esprit saint ; les exhortations sont des invitations au Bien (qui n'est pas si facile) ; les préceptes renvoient à la vie morale du chrétien. Quant aux interdictions, récompenses et châtiments, tout cela appartient à la grande distribution de morale : le bien est récompensé et le mal est puni. La liberté appartient à la sphère de la morale qui la soutient, mais ne la gouverne pas.

Mais il faut mettre en évidence cette liberté, il faut la rendre visible, l'actualiser pour employer la langue d'Aristote. Car l'enjeu de la liberté, c'est l'agir, autrement dit un enjeu pratique. Comment agir droitement, justement. Il ne s'agit pas de savoir ce qu'on doit faire ou ne pas faire, mais de décider d'un mode d'action. Il s'agit donc pour Thomas de mettre en évidence la liberté humaine, liberté spécifique, par rapport à ce qui n'appartient pas à l'ordre de la liberté. Et en Scolastique qu'il est, il distingue, et il commence par établir trois degrés de liberté. L'absence d'agir libre (la pierre), l'agir instinctuel (l'animal) et l'agir raisonnable, qui appartient à l'homme et qui est un agir libre.

Le premier ordre, c'est l'ordre des choses du monde. La pierre qui tombe est l'exemple donné par Aristote que Thomas reprend. Elle ne choisit pas de tomber, elle obéit à la loi de la gravitation à laquelle elle est soumise. L'ordre suivant est celui des animaux. Ils agissent par un discernement mais qui n'est pas libre, ce discernement est celui de l'instinct. L'animal n'agit pas comme l'homme par jugement : il fuit parce que son instinct le lui commande. Il appartient à l'ordre de la nature. L'exemple choisi demande à être examiné, car les termes de Thomas sont précis : la brebis « juge » qu'il est préférable de fuir devant le loup. C'est un jugement, mais il est gouverné par l'instinct non par la raison. La brebis n'est pas libre, elle obéit à une force aveugle qui lui enjoint un comportement donné. L'homme d'ailleurs peut être amené à ce type de conduite instinctive quand il a peur et se sent en danger. Mais ce qu'on appelle le « sang-froid » est précisément cette qualité de courage qui permet de surmonter le jugement instinctif pour prendre le temps du jugement de raison.

Ces deux ordres, nature et liberté coexistent dans l'âme humaine, mais la raison doit gouverner la nature sensitive de l'homme. C'est par le pouvoir de connaître que l'homme décide de ses actes par un acte qui procède de la raison.

Cet acte est un jugement délibératif dont le fruit est la décision. La vertu qui le met en œuvre est la vertu de prudence, qui est la sagesse pratique.

Thomas admet-il un discernement animal ? Oui. Mais ce discernement appartient à l'ordre instinctuel. Ainsi tous les animaux ne fuient pas constamment. L'animal est capable de discerner s'il y a danger immédiat (la fuite est alors le réflexe salutaire s'il veut rester en vie ou défendre ses petits), ou s'il peut aller boire sans danger à la source ou au point d'eau. Ce qui n'empêche pas que ses sens puissent rester en alerte : ce sont ses *antennes de discrimination*. Sinon, l'animal passerait son temps à fuir dès qu'il voit un ennemi, mais ce n'est pas le cas. Le lion repu ne chasse plus. La gazelle peut boire en paix. Mais rester vigilante.

Mais l'homme n'a pas le même type de discernement. Et si la liberté est un donné, elle demande une mise en acte, elle n'a de sens que dans son exercice et son usage. C'est dans l'agir que la liberté s'exerce. Or, l'action est déterminée par un jugement, un acte qui procède de la raison. La liberté n'a pas de sens et ne peut s'exercer en dehors de la sphère de la raison. L'action réflexe, la fuite par instinct de survie ne sont pas des actes libres (mais ils peuvent être parfaitement nécessaires).

Surtout, cet entremêlement de la raison et de la liberté, de la connaissance et de l'agir ont une conséquence : la diversité de l'agir humain. La liberté garantit la diversité. Elle n'a rien d'uniforme.

Nous sommes obnubilés par la « liberté d'expression », oubliant que la parole participe de l'agir humain et demande elle aussi un juste gouvernement. Nous ne sommes pas libre de tout dire, de le dire n'importe comment, devant n'importe qui. La théorie de la liberté de saint Thomas s'inscrit dans une perspective morale, mais la liberté n'est pas ordonnée à la vie morale, elle se soutient de la grande distribution du bon et du mauvais, du juste et de l'injuste. Rien de bien révolutionnaire sans doute, mais qui fonde la vie sociale et qui garantit la paix civile. La liberté n'est pas une notion creuse ou un idéal abstrait : elle implique un agir, fondé sur une décision liée à un acte de jugement. Elle est donc parfaitement singulière, concrète, idiosyncrasique. C'est cet homme là qui agit à ce moment précis, dans ces circonstances déterminées, conformément à un jugement intérieur. Rien du lyrisme de Rousseau proclamant la conscience comme un *instinct divin*. L'agir humain appartient à l'homme, à tout homme, mais à chaque homme dans sa particularité et la singularité de son existence.

L'homme n'est jamais plus libre que quand il est raisonnable. L'homme n'est jamais plus libre que quand son agir est juste. Une doctrine un peu oubliée, mais qui mériterait d'être rappelée à bien des esprits qui ont oublié que la liberté humaine implique la connaissance. Sinon, l'homme est tout simplement ce qu'on appelle une « brute », c'est le cyclope de la caverne pour Aristote. Il est en deçà de l'animal. L'humanité se définit par sa participation à l'ordre de l'intelligence. Autrement dit, tout homme libre appartient à un ordre de la connaissance et de la raison et il est apte à communiquer avec tout homme qui participe comme lui de cet ordre du raisonnable et du rationnel.



**NOTA BENE!**

Le jugement est une opération de la raison. Il n'est pas une opération de l'âme. Rousseau parle de deux opérations de l'âme (voir le texte sur le site). En réalité, les opérations dont il parle sont simplement des jugements de type instinctuels.